

## REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

### **Etudier en situation de handicap**

Au sein de l'Ecole, des efforts sont fournis en permanence pour améliorer la qualité de l'accueil des apprenants en situation de handicap.

En effet, dans le cadre de la démarche sociale et environnementale, l'égalité des chances et l'éducation pour tous sont des droits essentiels que l'Ecole souhaite défendre pour tous ses apprenant(e)s.

La volonté de l'Ecole (et du groupe OMNES Education dont dépend l'Ecole) est non seulement de faciliter l'accès des apprenant(e)s en situation de handicap aux études supérieures, mais également de leur offrir un confort de travail au quotidien leur permettant de se consacrer en toute quiétude à leurs études et à l'obtention de la certification.

Les apprenants en situation de handicap doivent entrer en contact avec le référent handicap de l'Ecole.

Le référent handicap de l'Ecole est l'interlocuteur privilégié qui permettra la mise en place d'un dispositif d'accompagnement personnalisé pour l'apprenant(e) et obtenir ainsi, la certification visée.

Le programme d'accompagnement développé et mis en place par le référent handicap de l'Ecole repose sur une volonté permanente d'adapter le cadre des études, compte tenu de la typologie du handicap et de ses contraintes tant matérielles qu'humaines.

Dans le cadre de l'obtention de la certification, le référent handicap en accord avec la direction des programmes et de l'Ecole, peut être amené à :

- Aménager le parcours d'admission et d'intégration
- Aménager les modalités de suivi des enseignements (pratiques et théoriques en centre de formation ou en entreprise) en lien avec les intervenants et les tuteurs entreprises
- Aménager les modalités d'évaluation ;
- Obtenir une assistance d'une tierce personne lors de l'évaluation ;
- Adapter les supports et le matériel nécessaires à la réalisation des évaluations.

\*\*\*\*\*

**EXPERT EN STRATEGIE FINANCIERE**

-

**INSEEC MSc**

**GROUPE OMNES EDUCATION**

## Bloc 1 : Concevoir la stratégie financière et extra-financière des organisations

<b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b> <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>REFERENTIEL D'ÉVALUATION</b> <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>
<p><b>Activité 1 - Analyse stratégique de l'environnement économique, réglementaire et juridique</b></p> <p>-Jouant un rôle stratégique au plus proche de la direction de l'organisation, de l'entreprise ou de l'entité, l'Expert en stratégie financière met en place une veille économique, réglementaire et juridique. Il maîtrise les évolutions des Projets de loi de Finances et des déclarations de performance extra-financière, les normes comptables françaises et internationales et les principales règles fiscales des pays dans lesquels il exerce.</p> <p>-Il analyse le marché dans lequel évolue son organisation et maîtrise le business plan et la stratégie de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE), qu'il aura à traduire en critères financiers ou critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).</p> <p>Il prend en compte la dimension internationale dans son diagnostic stratégique et identifie les risques économiques, réglementaires et</p>	<p><b>C1 : Mener une veille économique, réglementaire, juridique et fiscale (projet de loi Finances, directive CSRD, normes IFRS, US Gap, AMF etc.)</b> afin de construire une stratégie financière qui soutiendra l'activité et de développement de l'organisation dans le respect des normes nationales et internationales en vigueur dans son secteur et sur son marché.</p> <p><b>C2 : Analyser le modèle économique de l'organisation, sa stratégie RSE, son marché</b> afin d'identifier les forces, les faiblesses, les opportunités et les risques et de co-construire, avec la Direction, sa stratégie et son business plan.</p>	<p>E1- Etude de cas individuelle avec remise d'un document écrit dans lequel le/la candidat(e) :</p> <p>-Réalise une note de conjoncture du contexte d'exercice de l'organisation découlant d'une veille économique, réglementaire, juridique et fiscale (C1).</p> <p>-Réalise un diagnostic du modèle économique et de la stratégie RSE de l'organisation mettant en évidence les forces et faiblesses de l'organisation ainsi que les opportunités et les risques en lien avec la note de conjoncture réalisée (C2).</p> <p>-Contrôle la fiabilité des états financiers fournis dans le cas et propose des correctifs en termes de données et de méthode de construction (C3).</p> <p>-Contrôle la fiabilité des documents de déclaration de</p>	<p>-Les données utilisées dans la note de conjoncture sont exhaustives au regard du contexte d'exercice de l'organisation. La note de conjoncture présente les principales conclusions de la veille, qui permettent de comprendre le contexte d'exercice de l'organisation (C1).</p> <p>-Les outils de diagnostic utilisés permettent de mettre en évidence les forces et les faiblesses de l'organisation. La synthèse fait le lien avec la veille réalisée et met en avant les opportunités et les risques pour l'organisation (C2).</p> <p>-Les erreurs dans les états financiers sont identifiées et corrigées. Des propositions d'améliorations réalisables sont apportées (C3).</p> <p>-Les erreurs dans les documents de déclaration de performance extra-financière sont identifiées</p>

<p>financiers. À la suite de ces analyses, il est en mesure d'accompagner la Direction dans la définition d'une stratégie (croissance interne, externe, cession, projets de développement ou d'investissements, lancement de nouveaux produits etc.) et la construction de son business plan.</p> <p><b>Activité 2 – Pilotage de la réalisation des états financiers de l'organisation et des déclarations de performance extra-financière</b></p> <p>-A la suite de l'analyse du modèle économique et de la création du business plan, l'Expert en Stratégie Financière doit réaliser un état des lieux de la santé financière de l'organisation. Pour cela, il pilote la réalisation des comptes sociaux et garantit leur fiabilité afin qu'ils puissent servir de base de prise de décision, être communiqués aux parties prenantes et qu'ils puissent être soumis à vérification (audit, commissaires aux comptes, administrations). Il veille au respect des normes comptables nationales et internationales ainsi qu'aux lois fiscales du pays d'exercice.</p> <p>-L'Expert en Stratégie Financière connaît les obligations en matière de communication RSE et pilote la consolidation des données des critères ESG</p>	<p><b>C3 : Piloter la réalisation des états financiers</b> (bilan, compte de résultat et tableau de flux de trésorerie) en veillant à la qualité des données et au respect des normes (IFRS, GAAP...) afin de produire des documents fiables qui pourront être communiqués aux parties prenantes internes et externes et qui pourront servir de base à la prise de décisions.</p> <p><b>C4 : Piloter la réalisation des déclarations de performance extra-financière</b> en veillant à la qualité des données intégrées dans les critères ESG afin de produire des rapports qui présentent la stratégie RSE aux parties prenantes internes et externes.</p> <p><b>C5 : Analyser les éléments financiers de l'organisation à partir des états produits précédemment</b> via des ratios pertinents (ratios de liquidité, de solvabilité, de rentabilité, BFR etc.) et synthétiser les données afin</p>	<p>performance extra-financière et propose des améliorations de son contenu (C4).</p> <p>-Réalise l'analyse financière de l'organisation en utilisant des ratios pertinents et rédige une note de synthèse sur la solidité financière et la performance de l'organisation (C5).</p> <p>-En fonction des choix stratégiques présentés dans l'étude de cas, conçoit la planification financière de l'organisation (C6).</p> <p>-Identifie les critères ESG qui permettent de soutenir et de communiquer autour de la stratégie RSE de l'organisation. Propose un plan d'action pour la mise en place de la mesure d'un de ces nouveaux critères (C7).</p> <p>-Propose une stratégie de communication financière auprès des parties prenantes de l'entreprise (partenaires financiers, analystes, banques, actionnaires, marchés financiers) afin de défendre ses choix (C8).</p>	<p>et corrigées. Des propositions d'amélioration réalisables sont apportées (C4).</p> <p>-L'analyse financière de l'organisation est exhaustive. La note de synthèse comprend la période analysée, l'analyse du bilan, du compte de résultat, du tableau de flux de trésorerie et les analyses des principaux ratios financiers (solvabilité, liquidité, rentabilité). Les conclusions sont justes et permettent d'évaluer la solidité, la solvabilité et la performance financière de l'entreprise (C5).</p> <p>-La planification financière traduit la stratégie de l'organisation. Elle présente des données structurées et complètes, et a pour objectif de préserver la viabilité de l'organisation (C6).</p> <p>-Les critères ESG choisis sont alignés avec les objectifs RSE de l'entreprise. Le plan d'action est réalisable au regard de l'organisation et des moyens à disposition (C7).</p> <p>-Le plan de communication financière intègre les différents documents obligatoires (rapport annuel, présentation aux investisseurs, communiqués de</p>
---	--	--	--

<p>et la publication des déclarations de performance extra-financière.</p> <p>Afin d’avoir une vision complète de prendre des décisions éclairées, il analyse les éléments financiers, interprète les différents ratios et synthétise ses conclusions à destination de la direction.</p> <p><b>Activité 3 – Conception de la stratégie financière et extra-financière de l’organisation et communication financière</b></p> <p>-Après avoir contribué à la définition du business plan, l’Expert en Stratégie Financière le décline en stratégie financière à moyen et long terme. Cette planification financière consiste à définir les objectifs financiers à court, moyen et long terme et à présenter les moyens qui seront mis en œuvre pour l’atteindre (budget, trésorerie, gestion des investissements, de la dette etc.). Cela permet de donner une ligne de conduite commune à l’ensemble de l’entreprise et de sécuriser les décisions financières.</p> <p>-L’Expert en Stratégie Financière effectue de même avec les objectifs RSE en les traduisant en critères ESG afin qu’ils soient identifiables, mesurables, et pris en compte dans la stratégie financière.</p>	<p>d’évaluer sa solidité financière, sa solvabilité et sa performance.</p> <p><b>C6 : Concevoir la stratégie financière de l’entreprise</b> (planification financière à moyen et long terme, budgets, plan de trésorerie) en fonction des choix stratégiques de l’entreprise et de sa politique RSE, afin de valider avec la direction générale des objectifs communs, d’identifier les moyens pour les atteindre et de sécuriser l’activité de l’entreprise.</p> <p><b>C7 : Décliner la stratégie RSE de l’entreprise en critères ESG et piloter la mise en place de la mesure de ces critères</b> afin de soutenir la politique RSE de l’entreprise, de la mesurer et de produire les déclarations de performance extra-financière.</p>		<p>presse etc.) et les événements (Assemblées générales, réunions avec les investisseurs etc.). Les actions de communications sont adaptées à toutes les parties prenantes et permettent une bonne compréhension des enjeux de l’entreprise et une valorisation de sa stratégie (C8).</p>
---	---	--	---

<p>-Tous ces éléments lui permettent d'assurer la communication financière auprès des partenaires externes (banques, actionnaires, investisseurs, marchés financiers) et de défendre son plan d'affaires en mettant en valeur les points forts de l'entreprise. Il participe à la création du rapport annuel d'entreprise.</p>	<p><b>C8 : Contribuer à la production des documents de communication financière</b> (rapports annuels, URD) en fournissant les données financières, et assurer la communication (Assemblées Générales, réunions avec les banques ou les analystes financiers) auprès des parties prenantes internes et externes (banques, actionnaires, investisseurs, marchés financiers) afin de justifier les résultats, de mettre en avant les points forts de l'entreprise et de les valoriser auprès des partenaires.</p>		
--	---	--	--

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle

## Bloc 2 : Piloter la performance financière des organisations

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p><b>Activité 4 – Pilotage du système de contrôle de gestion de l'organisation du reporting financier</b></p> <p>-L'Expert en stratégie financière est le garant de la performance financière de l'organisation. Cette mission débute avec le pilotage du processus budgétaire : en lien avec les différentes fonctions, et en respectant la stratégie financière définie, il les accompagne dans la mise en place d'un budget cohérent avec leurs objectifs de résultats.</p> <p>-Il connaît leurs problématiques métier et joue le rôle de conseiller et d'arbitre lors de prise de décisions budgétaires. Il défend ensuite le budget auprès de la Direction et/ou des partenaires financiers (banque, actionnaire, investisseur, etc.).</p> <p>-Il supervise ensuite le contrôle budgétaire et le pilotage de la performance de l'organisation (collecte et synthèse des données, construction d'indicateurs de gestion et de tableaux de bord, suivi des atterrissages et analyse des écarts) afin de</p>	<p><b>C9 – Concevoir et animer le processus budgétaire</b> en lien avec les différentes fonctions de l'organisation et avec le contrôle de gestion, en reflétant la stratégie définie afin d'atteindre les objectifs financiers et d'assurer sa performance financière.</p> <p><b>C10 – Superviser la conception de livrables</b> (tableaux de budget, présentations budgétaires), des indicateurs de performance financière à destination de la Direction de l'organisation pour défendre le budget présenté et susciter l'adhésion des parties prenantes, fonctions de l'entreprise et Direction.</p> <p><b>C11 – Superviser le contrôle budgétaire et manager la performance financière de l'organisation</b> en lien avec le contrôle de gestion, en déclinant des indicateurs de gestion spécifiques, des systèmes de calculs de coûts et des tableaux de bord spécifiques à chaque fonction métier, afin d'identifier et d'analyser les écarts de</p>	<p>E2- Etude de cas individuelle avec remise d'un document écrit dans lequel le/la candidat(e) :</p> <p>-Définit les grandes orientations du budget prévisionnel annuel afin de respecter la stratégie de l'entreprise (C10). Définit les indicateurs de performance financiers les plus pertinents pour que la Direction et les parties prenantes puissent piloter l'activité de l'entreprise en assurant sa pérennité (C11).</p> <p>-Conçoit des indicateurs de gestion pour un service de l'entreprise permettant d'identifier les écarts de gestion, des incohérences dans le pilotage de l'activité ou dans le calcul des coûts. Propose un tableau de bord de suivi de ces indicateurs pour les équipes métiers (C12).</p> <p>-Propose des recommandations d'amélioration de gestion aux équipes métier afin d'optimiser</p>	<p>Les orientations budgétaires définies permettent d'atteindre les objectifs stratégiques de l'entreprise (C10).</p> <p>Les indicateurs de performance choisis (indicateurs de rentabilité, de solvabilité, de liquidité et de création de valeur) sont exacts et permettent à la direction de l'entreprise d'avoir une vision claire de la situation et de prendre des décisions de pilotage pertinentes et fiables (C11).</p> <p>Les indicateurs de gestion choisis sont exacts et rendent compte de la situation du service aux équipes métiers et leur permettent de prendre des décisions pertinentes pour améliorer la rentabilité du service (C12).</p> <p>Le plan d'accompagnement est détaillé et dimensionné dans le temps et en fonction des profils des managers du service (C13).</p>

<p>s'assurer de la conformité des dépenses aux objectifs définis.</p> <p>-En cas d'écarts, il propose des recommandations de correctifs aux différentes fonctions de l'organisation et les accompagne dans leur mise en œuvre.</p> <p><b>Activité 5 – Pilotage et optimisation de la gestion de la trésorerie de l'organisation</b></p> <p>-L'Expert en stratégie financière est garant de l'application du plan de trésorerie conçu et en pilote le suivi, dans un objectif de santé financière de l'organisation. Pour cela, il met en place des process de gestion de trésorerie (cash pooling), il conçoit des indicateurs de suivi et des tableaux de bord pertinents qui permettront de suivre les flux de trésorerie, de s'assurer d'une bonne gestion des paiements et des entrées et de disposer de liquidités suffisantes.</p> <p>-Il s'assure ainsi d'une bonne optimisation de la trésorerie afin de réduire le taux d'endettement ou le recours à l'emprunt, de baisser les taux d'intérêt et de maîtriser le risque de liquidité. Si nécessaire, il identifie les besoins et les solutions de financement (affacturation, crédit, crédit-bail...), négocie avec les partenaires afin d'obtenir des conditions de financement qui permettent de préserver la solvabilité, et s'assure de leur mise en œuvre. En cas</p>	<p>gestion et les opportunités d'amélioration de la rentabilité.</p> <p><b>C12 – Proposer des recommandations d'amélioration de gestion financière</b> aux différentes fonctions métiers afin d'améliorer leurs performances financières et les accompagner dans la mise en œuvre opérationnelle.</p> <p><b>C13 – Piloter la gestion des flux de trésorerie et le cash management</b> via la mise en place de process (type cash pooling), d'indicateurs et de reportings, afin de respecter le budget de trésorerie défini précédemment, d'optimiser les liquidités et de réduire les risques liés à la trésorerie (risque de liquidité, déficits, risques liés aux taux d'intérêts, risques de change etc.).</p> <p><b>C14 – Mettre en œuvre des solutions de financement ou proposer des placements de trésorerie</b>, pour assurer la continuité ou le développement de l'activité de l'organisation avec les différents partenaires (banques, sociétés d'affacturation...) et négocier les conditions de financement afin de préserver la solvabilité.</p>	<p>la rentabilité du service, et les accompagne dans la mise en œuvre (C13).</p> <p>-Construit un plan de trésorerie respectant le budget de trésorerie définit et en sécurisant le niveau de liquidités de l'entreprise. Après construction et analyse des indicateurs de gestion, propose des améliorations des processus de trésorerie existants dans l'entreprise (C14).</p> <p>-Identifie si besoin les possibilités d'investissements ou de financement de la trésorerie et propose un mécanisme adapté (banques, affacturation etc.) (C15).</p> <p>-A la demande d'une fonction métier de l'entreprise, conduit une analyse de rentabilité d'un projet (type lancement de produit) afin de pouvoir prendre une décision quant au lancement du projet (C16).</p> <p>-Pour cela, il/elle mène une étude de calcul de coûts du nouveau produit ou service, identifie les besoins en ressources et les retombées financières (C17).</p>	<p>Le plan de trésorerie est exhaustif, il comprend les encaissements, les décaissements et les soldes de trésorerie, les données sont exactes. Il permet de minimiser les risques de trésorerie de l'entreprise.</p> <p>Les indicateurs de gestion de trésorerie sont construits de façon exacte et leur analyse permet de rendre compte de la situation de l'entreprise (C14)</p> <p>Les recommandations d'investissement ou de financement de la trésorerie sont alignées avec la stratégie globale de l'entreprise et avec les attentes des possibles partenaires financiers (banques, sociétés d'affacturation, marchés financiers) (C15).</p> <p>L'étude de calcul de coûts est juste. Les besoins en investissements sont correctement calculés. Les retombées financières présentées sont cohérentes avec le projet et le marché. L'équilibre entre budget et dépense est présenté et justifié (C16 et C17).</p>
--	---	--	--

<p>d'excédent de trésorerie, il est également en mesure de conseiller des placements afin d'optimiser la valeur de ses liquidités.</p> <p><b>Activité 6 – Supervision de la réalisation d'études financières permettant l'amélioration ou le développement de l'activité de l'organisation</b></p> <p>-L'Expert en stratégie financière se place au service de la direction de l'organisation et des fonctions métiers pour les accompagner dans leurs problématiques ponctuelles d'amélioration de leur performance financière. Il a connaissance des problématiques métiers et conduit des études financières permettant d'identifier des possibilités d'amélioration de la rentabilité des produits et services existants, notamment via des méthodes d'analyse des coûts.</p> <p>-Il intervient aussi au service des fonctions métiers dans le cas de nouveaux projets ou de développement de nouvelles activités comme le lancement d'un produit ou d'un service, un investissement dans un nouvel outil, la mise en place d'un évènement etc. Il a pour rôle d'analyser la rentabilité future des projets initiés par les équipes métiers et de les accompagner dans leur prise de décision.</p>	<p><b>C15 : Concevoir des modèles d'analyse de coûts</b> (industriels, services, RH...), les mettre en œuvre et en assurer le suivi afin de soutenir les améliorations de la rentabilité des produits, des services ou des fonctions support.</p> <p><b>C16 : Analyser la rentabilité des projets initiés par les fonctions métiers de l'organisation</b> (innovations, lancement de nouveaux produits, investissements dans de nouveaux outils etc.) et concevoir des études financières des projets afin de statuer sur leur mise en œuvre.</p>		
--	---	--	--

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle

<b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b> <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>REFERENTIEL D'ÉVALUATION</b> <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>
<p><b>Activité 7 – Conception de l'ingénierie financière</b></p> <p>L'Expert en stratégie financière conseille les Directions dans le financement et la mise en œuvre de ces projets stratégiques, qui permettent de développer l'organisation ou au contraire d'assurer sa pérennité.</p> <p>-Pour cela, il apporte tout d'abord sa vision stratégique en évaluant les différentes opportunités, en étudiant la viabilité et la rentabilité du projet, en identifiant les opportunités et les risques dans le développement ou la restructuration du capital et il présente ses conclusions à la Direction afin de l'aider dans sa prise de décision.</p> <p>-Ensuite, il met en œuvre la partie financière du projet en contribuant à l'évaluation des actifs cibles ou des entreprises cibles en s'appuyant sur les différentes méthodes d'évaluation des organisations et en intégrant des critères ESG pertinents pour les investisseurs actuels ou futurs.</p>	<p><b>C17 : Analyser les opportunités et les risques liés au projet d'investissement (santé financière, marché, concurrence, gouvernance) et identifier des sociétés cibles</b> afin de fournir des recommandations à la Direction qui permettront d'assurer la pérennité de l'organisation.</p> <p><b>C18 : Déterminer par une ou plusieurs méthodes d'évaluation d'entreprise</b> (choisies en fonction du type d'entreprise, du secteur d'activité, de la finalité de l'opération etc.) la valeur de la structure cible ou de sa propre société, en intégrant dans l'analyse les données financières et la performance ESG.</p>	<p>E3 - Mise en situation professionnelle individuelle avec remise d'un document écrit dans lequel le/la candidat(e) :</p> <p>A partir d'un business plan d'une entreprise et d'une présentation d'un projet d'investissement stratégique avec objectif de croissance externe :</p> <p>-Analyse les opportunités et risques liés au projet d'investissement puis identifie des structures cibles de l'investissement de l'entreprise (C18).</p> <p>-Calcule la valeur économique de la structure cible en mettant en œuvre une méthode d'évaluation intégrant les données financières et ESG (C19).</p> <p>-Propose un mode de financement du projet intégrant la structure cible et conçoit l'opération de financement en mettant en œuvre deux scénarios répondant aux</p>	<p>-L'analyse présente les opportunités et les risques du projet d'investissement. Elle est exhaustive et adéquate au regard de la prise de décision sur la mise en œuvre du projet. Elle évalue les impacts sur la structure financière, la gouvernance de l'entreprise et la politique RSE. Les structures cibles identifiées répondent aux conclusions de l'analyse et aux objectifs de l'entreprise. Les recommandations formulées répondent aux objectifs fixés par la Direction de l'entreprise (C18).</p> <p>-La méthode d'évaluation choisie permet une valorisation optimale de la structure, les hypothèses choisies sont pertinentes, les données sont exhaustives (présence de données financières et ESG) et les calculs effectués sont corrects. L'intervalle de valeur de la structure est correct (C19).</p> <p>-Les calculs des besoins de financement sont exacts, les plans de financement sont</p>

<p><b>Activité 8 – Déploiement de l’opération de financement</b></p> <p>L’étape suivante consiste pour l’Expert en stratégie financière à étudier les différentes options de financement de ses projets d’investissement.</p> <p>-Pour cela, il identifie tout d’abord les techniques de financement qui seront les plus adaptées aux besoins de l’entreprise en cohérence avec la nature du projet, sa rentabilité future, le coût, les durées d’investissement et la structure financière souhaitée.</p> <p>-Il peut envisager un financement par des opérations de haut de bilan, nécessaires pour financer des investissements à long terme (restructuration du capital, levée de fonds, fusion acquisition, cession d’actifs etc.). Il formalise le plan d’investissement présentant la rentabilité du projet, le montage financier, les informations financières, juridiques et fiscales permettant d’éclairer la réflexion des dirigeants.</p> <p>-Il pilote et développe les relations avec les tiers comme les banquiers, les établissements financiers, les marchés financiers, les apporteurs de fonds en général, explique les enjeux financiers et stratégiques des investissements afin de maintenir la confiance dans la stratégie de l’organisation et d’obtenir leur soutien.</p>	<p><b>C19 : Identifier et concevoir les modes de financement du projet d’investissement accessibles à l’organisation (en fonds propres ou en dettes) afin de choisir les plus adaptés</b> à sa structure financière, à ses objectifs de coûts et d’endettement en garantissant l’optimisation de sa structure financière, juridique et fiscale.</p> <p><b>C20 : Dans le cas d’une opération de haut de bilan (levée de fonds, restructuration du capital, cession d’actifs etc.), proposer un montage financier</b> et des modalités techniques (montants à lever, nombre de nouvelles actions, valeur des actifs à céder, fonds à solliciter etc.) à destination de la direction afin qu’elle puisse arbitrer et valider la mise en œuvre de l’opération.</p> <p><b>C21 : Construire et développer les relations avec les différents partenaires</b> financiers ou les apporteurs de fonds afin de maintenir la confiance sur les choix stratégiques de l’entreprise et de pérenniser les investissements.</p>	<p>objectifs avec des investisseurs identifiés (C20).</p> <p>-Construit le plan de financement et le montage financier, détermine la rentabilité financière et l’effet de levier des deux scénarios/ Il/elle détermine les impacts des deux scénarios sur la stratégie RSE de l’entreprise, synthétise ses conclusions dans un livrable à destination de la direction de l’entreprise afin d’aider à la prise de décision sur la mise en œuvre de l’opération (C21 et C23).</p> <p>-Rédige une note du projet d’investissement stratégique dans le but de solliciter des apporteurs de fond (C22 et C24).</p>	<p>exhaustifs et les valeurs sont justes, le calcul de la rentabilité est correct et l’effet de levier est identifié (C20). Les conclusions des scénarios permettent une prise de décision quant à l’investissement (C21). La stratégie de croissance externe proposée intègre les objectifs RSE de l’entreprise, la synthèse permet de prendre une décision d’investissement de façon certaine (C23).</p> <p>-la note démontre la pertinence du projet d’investissement aussi bien au niveau financier que stratégique. L’argumentaire est convainquant pour des apporteurs de fonds, elle met en avant les impacts sur les critères extra-financiers afin de convaincre les investisseurs qui y sont sensibles (C22 et C24).</p>
--	---	---	--

<p><b>Activité 9 – Mise en œuvre des investissements responsables</b></p> <p>Lorsqu’il conçoit sa stratégie de financement des projets stratégiques, l’Expert en stratégie financière a pour objectif de soutenir les engagements RSE de l’organisation et le respect de la réglementation.</p> <p>-Ainsi, il analyse l’impact de ses projets d’investissement en termes sociaux et environnementaux, ainsi que leurs effets sur les indicateurs ESG et il prend en compte ces analyses dans ses décisions d’investissement.</p> <p>-Il identifie les montages financiers et les partenaires financiers les plus efficaces pour minimiser l’impact social et environnemental de l’organisation. De même, il a conscience que nombre de partenaires financiers cherchent aujourd’hui à investir dans des sociétés ayant des stratégies RSE solides. Il analyse donc les attentes des investisseurs potentiels au sujet des critères ESG afin de leur proposer des projets d’investissement correspondant à leurs propres critères.</p>	<p><b>C22 : Analyser l’impact social et environnemental des investissements</b> stratégiques de son organisation et de leurs effets sur les indicateurs ESG afin de prendre des décisions d’investissement qui soutiennent la stratégie RSE de l’organisation.</p> <p><b>C23 : Analyser les attentes des investisseurs en matière de respect des critères ESG et identifier les partenaires les plus responsables</b> afin de mettre en œuvre de façon opérationnelle les engagements sociaux et environnementaux de l’organisation.</p>		
---	--	--	--

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle

<b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b> <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>REFERENTIEL D'ÉVALUATION</b> <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>
<p><b>Activité 10 – Accompagnement au changement dans le cadre de la transformation de l'organisation</b></p> <p>Grâce à sa vision de la performance économique de l'entreprise, l'Expert en stratégie financière est à l'initiative, en accord avec la direction, des projets de transformation de la structure (changement de modèle économique, de modèle opérationnel, transformation digitale etc.) afin de mettre en œuvre la stratégie définie précédemment.</p> <p>-Dans ce cadre, il supervise le diagnostic de la structure qui lui permet d'identifier les opportunités d'optimisation des processus financiers et/ou non financiers mais aussi les leviers de croissance comme les transformations des modèles opérationnels, digitaux ou commerciaux.</p> <p>-Il supervise, en lien avec les équipes métiers, la construction de nouveaux modèles et d'organisation cible. Il veille à évaluer la rentabilité du projet en contrôlant les ressources nécessaires et en évaluant les impacts d'amélioration de l'organisation de l'entreprise. Il déploie ensuite la démarche du projet (objectifs, organisation des équipes, planification,</p>	<p><b>C24 – Participer à la construction d'outils de diagnostics, de modèles ou de processus</b> avec les équipes métiers dans l'optique de faire évoluer les processus ou les modèles opérationnels, commerciaux ou digitaux pour améliorer leur valeur ajoutée.</p> <p><b>C25 – Déployer la démarche du projet de transformation</b> en définissant les objectifs, en organisant les équipes, en favorisant la collaboration entre services, et grâce au cadrage et à la planification des étapes du projet et notamment au respect des délais, à la qualité des livrables et le contrôle du budget afin de garantir l'atteinte des objectifs.</p>	<p>E4 - Mise en situation professionnelle de groupe, avec remise d'un dossier de groupe et d'un dossier individuel (C25 à C27) :</p> <p>Notation collective de la partie 1. Notation individuelle de la partie 2.</p> <p>Partie 1 : A partir d'une situation d'entreprise en transformation, le/la candidat(e) :</p> <p>-Effectue le cadrage du projet et du diagnostic d'un processus financier de l'entreprise, propose et construit des outils de diagnostic opérationnel (C25). -Rédige une synthèse de ses conclusions et conçoit un nouveau modèle de processus répondant aux objectifs de l'entreprise (C25). -Déploie en mode projet la démarche de mise en œuvre du nouveau processus : définit les objectifs, cadre et planifie le projet en organisant les équipes, établit les délais et le budget et</p>	<p>Partie 1 : Le diagnostic opérationnel fait apparaître la qualité des modes opératoires de l'entreprise, les moyens, les indicateurs de performance, les risques, l'implication avec les autres processus et les processus d'amélioration continue. Il permet d'identifier les forces et opportunités d'amélioration du périmètre analysé. La synthèse est de format professionnel et met en avant les principales conclusions. Le modèle proposé permet de répondre aux objectifs d'amélioration de la performance. (C25). Le cadrage du projet permet de saisir les enjeux, il présente les parties prenantes, les risques et les contraintes notamment techniques, planifie les délais et les coûts, définit les outils à utiliser et la méthodologie. Il permet à toutes les parties prenantes d'avoir une vision claire du projet avant sa mise en œuvre. La planification du projet proposée est précise et cohérente</p>

<p>budgetisation) et supervise son déroulé en lien avec les chefs de projet. Il valide les grandes étapes et les décisions afin de garantir que le projet atteigne les objectifs définis.</p> <p>-Enfin, lors de la mise en place du nouveau modèle, il joue un rôle central dans la conduite du changement. Il redéfinit le cadre organisationnel en apportant de la cohérence et gère les éventuelles résistances des collaborateurs en rassurant, en les accompagnant dans la structuration des équipes, la formation et en faisant preuve de reconnaissance pour le travail accompli.</p> <p><b>Activité 11 – Management des équipes finance en faisant preuve d’un leadership engagé et inclusif</b></p> <p>-L’Expert en stratégie financière encadre une équipe finance composée d’une grande variété de profils (compétences, multiculturalité, handicap, niveau d’étude et expériences) et de types de postes (comptables, trésoriers, contrôleurs de gestion etc.) et les gère en direct ou via des managers intermédiaires, en fonction de la taille de l’organisation.</p> <p>-Ainsi, il participe au recrutement des collaborateurs, à leur intégration dans l’équipe, il attribue les missions et fixe les objectifs, et est également responsable de l’évaluation de leurs compétences. Il</p>	<p><b>C26 – Accompagner le changement induit par la mise en place de nouveaux modèles</b> en incarnant un rôle de leader : s’assurer de la compréhension des collaborateurs en s’adaptant à leurs spécificités (situations de handicap, seniors, juniors), accompagner les managers dans la structuration de leurs équipes, organiser des formations et faire preuve de reconnaissance afin de créer de la cohérence et favoriser l’adhésion des parties prenantes.</p> <p><b>C27 – Participer, avec le service RH et les éventuels managers de son équipe, au recrutement des collaborateurs,</b> à l’attribution des missions en fonction des compétences et profils, au processus d’intégration et à la fixation des objectifs afin de construire une équipe diverse, engagée et performante.</p> <p><b>C28 – Par sa posture de leader engagé et inclusif, créer une cohésion d’équipe et impulser les valeurs</b> de son service (rigueur, implication et performance) en accompagnant les collaborateurs, en les motivant, en contribuant à la résolution de conflits, afin de garantir</p>	<p>défini le contenu des livrables (C26).</p> <p>-Prépare un support de communication à destination des équipes finance comprenant la présentation du projet et le plan d’accompagnement à la transformation (C27).</p> <p>Partie 2 : A partir de la même situation d’entreprise en transformation, le/la candidat(e) :</p> <p>-Identifie les besoins en recrutement dans le cadre du projet, construit la fiche de poste et propose un processus d’intégration dans l’équipe finance (C28).</p> <p>-Définit les objectifs à atteindre et les leviers de motivation financiers et non financiers destiné au collaborateur. Définit des rituels d’équipe afin d’améliorer la cohésion de l’équipe finance (C29).</p> <p>-Dans le cadre du projet et des nouvelles compétences à maîtriser, propose un plan de développement des compétences de son équipe (C30).</p>	<p>en termes de délais, budget, moyens techniques et ressources humaines, avec le cadrage (C26). Le support de présentation a un rendu professionnel. Les arguments permettent de comprendre les enjeux du projet et de fédérer les collaborateurs. Le plan d’accompagnement des managers permet de lever les freins à la mise en place du projet. Le plan de formation couvre la totalité des compétences à maîtriser pour la réussite du projet (C27).</p> <p>Partie 2 : -les missions, tâches et compétences nécessaires pour le poste sont identifiées. Elles sont dimensionnées au regard du type de poste et du temps de travail. Le processus d’intégration proposé permet au candidat de comprendre les enjeux du poste, est opérationnalisable dans le contexte de l’entreprise et favorise l’inclusion de collaborateurs aux profils variés, dont les personnes en situation de handicap (C28). -les objectifs définis sont spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et temporels (SMART). Ils sont</p>
--	--	---	---

<p>réalise ses missions en prenant en compte la diversité des profils de son équipe et manage de façon inclusive (personnes en situation de handicap, senior, junior...).</p> <p>-Par ailleurs, la fonction finance est garante de la fiabilité des données et des livrables, et donc de la pérennité de l'organisation. Il doit donc faire preuve de rigueur, implication et performance. Par son leadership, il impulse ces valeurs à ses équipes et accompagne les collaborateurs afin d'atteindre une réussite collective. Il favorise l'autonomie de ses collaborateurs et leur montée en compétences.</p>	<p>l'atteinte des objectifs de l'organisation et de favoriser le bien-être au travail.</p> <p><b>C29 – Construire, en lien avec le service RH, un plan de développement des compétences des collaborateurs</b> adapté à chaque profil, afin de leur permettre de développer ou d'acquérir des compétences et savoir-faire contribuant à l'adéquation au poste occupé, à l'atteinte des objectifs professionnels, à l'évolution future dans l'organisation et à la fidélisation des collaborateurs.</p>		<p>construits dans une démarche inclusive c'est-à-dire en prenant en considération les spécificités du profil du collaborateur. Les leviers de motivation sont présentés de façon transparente et équitable, ils permettent l'atteinte des objectifs (C29).</p> <p>-le plan de développement des compétences proposé est déclinable de façon opérationnelle et correspond aux besoins identifiés (C30).</p>
---	--	--	---

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle

<b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b> <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>REFERENTIEL D'ÉVALUATION</b> <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>
<p><b>AS1.1 – Supervision des dispositifs de contrôle interne et d'audit interne</b></p> <p>-L'Expert en stratégie financière, lorsqu'il exerce son métier dans une Direction Financière, peut avoir pour mission le respect des procédures au sein de l'organisation, que ce soit pour s'assurer de la conformité aux réglementations, de la qualité et fiabilité des données ou de l'application des instructions de la direction. Il garantit une gestion financière et opérationnelle fiable et intègre pour minimiser les risques sur la performance.</p> <p>-Il doit donc premièrement veiller à la mise en place de procédures de contrôle interne tout d'abord en validant la cartographie des risques auxquels l'organisation peut être exposée puis en supervisant la rédaction de procédures internes. Il accompagne les collaborateurs dans l'adoption de ces procédures en faisant preuve de pédagogie.</p> <p>Afin de vérifier la mise en œuvre et l'application des procédures, il pilote les missions d'audit interne, puis il accompagne les équipes métier dans l'élaboration de plans d'actions correctives.</p>	<p><b>CS1.1 – Mettre en œuvre un processus de contrôle interne</b> dans l'organisation en lien avec l'équipe finance et les équipes métiers, en respectant les réglementations pour diminuer le risque d'erreur, de fraude ou d'écart de conformité de l'entreprise, garantir une gestion saine et performante de l'entreprise.</p> <p><b>CS1.2 – S'assurer de la conformité de l'entreprise aux procédures de contrôle interne</b> définies en pilotant les missions d'audit interne, en analysant les résultats des audits et en supervisant la conception puis le déploiement des plans d'actions correctives.</p>	<p>E5- Mémoire de recherche appliquée réalisé individuellement avec soutenance orale :</p> <p>Le mémoire de recherche appliquée permet d'évaluer le candidat de manière individuelle dans sa capacité à analyser de manière synthétique et professionnelle une problématique d'entreprise. Il rend compte des capacités du candidat en matière de rédaction, d'analyse, de synthèse et de recherche.</p> <p>Le/la candidat(e) :</p> <p>-Mène une analyse approfondie des procédures de contrôle interne de l'entreprise, en établissant une cartographie des risques, en diagnostiquant les procédures actuelles de contrôle interne et en interrogeant leur efficacité. Réalise un état de l'art sur le sujet étudié, une veille réglementaire, juridique et concurrentielle sur les concepts mobilisés dans son analyse. Ces analyses débouchent sur une</p>	<p>-L'analyse démontre une compréhension de l'environnement et du fonctionnement de l'entreprise ainsi que des risques auxquels elle est confrontée. Elle met en lumière les enjeux de procédures de contrôle interne et identifie les failles dans le dispositif de contrôle (CS1.1).</p> <p>-La méthodologie de l'étude est clairement présentée, les échantillons interrogés (interlocuteurs en interne et en externe, experts métiers ou partenaires potentiels) sont cohérents avec la méthodologie d'enquête. Les analyses des données collectées sont réalisées et permettent de répondre à la problématique et de proposer des recommandations d'amélioration des procédures de contrôle interne (CS1.2).</p> <p>-Les recommandations stratégiques sont argumentées et étayées et font le lien entre le diagnostic, l'état de l'art et les études terrain. Elles sont marquées dans le temps et</p>

<p><b>AS1.2 – Maintien d’une relation de confiance avec les partenaires internes et externes de l’organisation (auditeurs, commissaires aux comptes, les partenaires financiers et actionnaires)</b></p> <p>-L’Expert en stratégie financière, dans une Direction Financière, est aujourd’hui en première ligne sur les questions de gouvernance et doit garantir que l’organisation est dirigée dans l’intérêt de ses parties prenantes. Il doit donc instaurer des relations de confiance avec le conseil d’administration (pour défendre les choix stratégiques auprès des investisseurs) mais également avec le comité d’audit (afin d’assurer le respect des réglementations en vigueur) ou les comités transverses (RSE par exemple afin de mettre en avant les pratiques éthiques et soutenables de l’entreprise) et de façon plus générale avec les parties prenantes externes. En tant qu’Expert, il est l’interlocuteur privilégié, il communique de façon claire et transparente avec son réseau d’interlocuteurs.</p> <p>-Enfin, il a pour mission la certification des comptes annuels par les Commissaires aux Comptes, avec qui il doit collaborer pendant les audits légaux indispensables pour assurer la pérennité de l’organisation : planifier les audits, faciliter l’accès aux informations, répondre aux</p>	<p><b>CS1.3 – Piloter le système de gouvernance de l’organisation</b> en interagissant de façon équilibrée et efficace avec les parties prenantes (conseil d’administration, comité d’audit, partenaires externes) sur la stratégie, les prises de décisions, les performances afin de garantir que l’entreprise est dirigée dans l’intérêt de ses parties prenantes (actionnaires, dirigeants, employés, clients, fournisseurs etc.).</p> <p><b>CS1.4 – Collaborer avec les Commissaires aux comptes</b> lors des audits légaux en jouant un rôle de facilitateur et de garant de la qualité de l’information financière afin d’assurer la conformité, la transparence et la fiabilité des états financiers permettant la certification des comptes annuels.</p>	<p>problématique permettant de proposer des recommandations d’amélioration des procédures de contrôle interne (CS1.1).</p> <p>-Mène une étude qualitative et/ou quantitative pour identifier les causes des dysfonctionnements et les voies d’amélioration dans l’objectif d’apporter des éléments de réponse à la problématique (CS1.2)</p> <p>-Propose des recommandations à court, moyen et long terme pour améliorer les procédures de contrôle interne. Conçoit un plan d’action détaillé pour la mise en place de nouvelles procédures de contrôle interne. Propose un plan d’accompagnement en interne pour diffuser les procédures de contrôle interne et générer l’engagement des collaborateurs. Conçoit un plan d’audit interne ayant pour objectif le contrôle des procédures (CS1.2).</p> <p>-Propose une stratégie de communication à destination des parties prenantes externes (conseil d’administration, comité d’audit etc.) et auprès des commissaires aux comptes afin de leur fournir les informations nécessaires et de leur assurer la</p>	<p>incluent toutes les parties prenantes. Le plan d’action prend en compte la situation de l’entreprise, les moyens mis à disposition, les contraintes réglementaires et s’inscrit dans une démarche d’optimisation des procédures internes. Le plan d’accompagnement permet une bonne compréhension des enjeux et un engagement des parties prenantes. Le plan d’audit proposé répond aux objectifs de contrôle interne, la collecte des données auditées permet d’effectuer une analyse et des prendre des mesures correctives (CS1.2).</p> <p>-Le plan de communication comprend des arguments pertinents pour les destinataires, il détaille les mesures prises et permet de rassurer quant à la fiabilité des procédures de contrôle interne (CS1.3 et CS1.4).</p> <p>La soutenance orale montre les talents de synthèse, de pédagogie et de communication du/de la candidat(e) en situation de présentation devant un Comité de Direction.</p> <p>Les réponses au jury sont claires, synthétiques, argumentées et illustrées.</p>
---	---	---	---

<p>questions concernant la gestion financière, les choix comptables, les transactions, consulter les rapports de certification et corriger les anomalies identifiées si nécessaire.</p>		<p>conformité des procédures financières (CS1.3 et CS1.4).</p> <p>Lors de la soutenance, le/la candidat(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Adopte une posture professionnelle. En tant qu'Expert en Stratégie Financière, il doit présenter et défendre, à l'aide d'un support de communication professionnel, sa méthodologie, le résultat de ses recherches et ses recommandations devant un jury placé en position de direction d'entreprise.</li> <li>-Prend du recul sur son travail et apporte un retour d'expérience au jury.</li> </ul>	<p>Le candidat fait preuve d'une prise de recul et d'un esprit critique sur ses recommandations.</p>
---	--	---	--

## Bloc 6 - Option 2 : Piloter les opérations d'investissements complexes

<b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b> <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>REFERENTIEL D'ÉVALUATION</b> <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>
<p><b>AS2.1 – Mise en œuvre des opérations de financement des projets stratégiques de l'organisation</b></p> <p>-L'Expert en Stratégie Financière peut avoir une expertise accrue dans la conception des opérations d'investissement complexes, notamment lorsqu'il travaille en Banque d'investissement ou cabinet de conseil, et est en mesure de proposer à sa Direction ou à ses clients la mise en œuvre de ces opérations stratégiques (fusions acquisition, augmentation de capital, LBO, OPA, emprunt obligataire etc.).</p> <p>-Expert des réglementations des marchés dans lesquels il opère, il coordonne la mise en œuvre des opérations financières avec un grand nombre d'interlocuteurs : directeurs financiers, banquiers d'affaires, avocats, marchés financiers, agences de notation, organismes de régulation, journalistes financiers etc. Il coordonne l'opération de son lancement (en fonction</p>	<p><b>CS2.1 Superviser la mise en œuvre des opérations stratégiques de financement ou de structuration de l'organisation en collaborant avec les différentes parties prenantes afin de minimiser les risques et de maximiser la valeur de l'opération</b> : rédaction des due diligence, définition du planning, suivi de l'opération avec des points d'étapes, coordination avec les différents acteurs (clients, avocats, auditeurs, évaluateurs, banquiers, data room), gestion de la communication autour de l'opération (préparation des info mémos et des management présentations).</p> <p><b>CS2.2 Réaliser la clôture de l'opération et accompagner les parties prenantes</b> dans l'intégration du nouvel entrant par le rapprochement comptable, juridique et fiscal afin de garantir la conformité de la nouvelle structure aux réglementations et de garantir l'adhésion de toutes les parties prenantes (internes et externes).</p>	<p>E6 – Mémoire de recherche appliquée réalisé individuellement avec soutenance orale :</p> <p>Le mémoire de recherche appliquée permet d'évaluer le candidat de manière individuelle dans sa capacité à analyser de manière synthétique et professionnelle une problématique d'entreprise en lien avec une stratégie de financement. Il rend compte des capacités du candidat en matière de rédaction, d'analyse, de synthèse et de recherche.</p> <p>Le/la candidat(e) adopte une posture de consultant externe dans un projet de financement complexe d'une entreprise (fusion acquisition, LBO, augmentation de capital etc.) :</p> <p>-Mène une analyse approfondie d'un projet de financement stratégique actuel ou futur de l'entreprise. Réalise un état de l'art sur les grands concepts mobilisés ainsi que sur les contraintes liées au projet (économiques, réglementaires etc.). Ces analyses doivent amener à une problématique questionnant la</p>	<p>-L'analyse démontre une compréhension de l'environnement et du modèle économique de l'entreprise. Elle met en lumière les enjeux du projet d'investissement et de ses contraintes (économiques, réglementaires etc.). Elle amène à une problématique autour de la stratégie de déploiement de l'opération d'investissement (CS1.1).</p> <p>-La méthodologie de l'étude est clairement présentée, les échantillons interrogés (interlocuteurs en interne et en externe, experts métiers ou partenaires potentiels) sont cohérents avec la méthodologie d'enquête. Les analyses des données collectées sont réalisées et permettent de répondre à la problématique et de proposer des recommandations de déploiement de l'opération d'investissement (CS1.2).</p> <p>-Les recommandations stratégiques sont argumentées et</p>

<p>de l'opération, identification de la structure cible, lettre d'intention etc.) jusqu'à la finalisation de la transaction. Il assure le suivi post opération en suivant les performances de la nouvelle structure et en accompagnant la réorganisation et le rapprochement comptable, fiscal et juridique.</p> <p><b>AS2.2 – Relation avec les clients grands comptes et stratégies de développement</b>          -L'Expert en Stratégie Financière peut exercer ses missions de pilotage des opérations de financement complexes au sein de la direction financière d'une entreprise mais il intervient le plus souvent comme externe, suivant qu'il exerce son métier en banque d'investissement ou cabinet de conseil. Dans cette situation, il a la responsabilité d'un portefeuille de clients grands comptes auxquels il recommande et met en œuvre les opérations financières décrites précédemment.          -Il traite avec des dirigeants d'entreprises, des directeurs financiers, des investisseurs, et entretient avec eux des relations de haut niveau. Il connaît parfaitement leurs problématiques et est force de proposition en détectant des opportunités d'affaires à leur soumettre afin de les accompagner dans leur développement. Il cherche à fidéliser son portefeuille en proposant des</p>	<p><b>CS2.3 Fidéliser son portefeuille client</b> en s'assurant d'un suivi personnalisé des opérations réalisées, en identifiant et en proposant de nouvelles opportunités d'affaires (acquisitions, fusions, prises de participations, cession d'entreprises etc.) permettant de sécuriser l'activité.</p> <p><b>CS2.4 Mobiliser et développer son réseau</b> en participant à des événements professionnels ou économiques (conseils d'administration, clubs et associations professionnels etc.) afin d'identifier les décideurs des entreprises cibles pour développer le portefeuille client.</p> <p><b>CS2.5 Concevoir des reportings des opérations et de la performance de son portefeuille</b> à destination de sa direction afin d'analyser la rentabilité du portefeuille et d'identifier des voies de développement.</p>	<p>stratégie à adopter dans la mise en œuvre du projet de financement (CS2.1).          -Mène une étude qualitative et/ou quantitative auprès d'experts des opérations financières afin d'alimenter la réflexion autour des possibilités de mise en œuvre de l'opération de financement (CS2.1).          -Propose une stratégie de déploiement de l'opération de financement. Planifie l'opération de fusion-acquisition (rédaction des due diligence, conception du planning de l'opération et des rôles des parties prenantes). Rédige les documents de communication autour de l'opérations à destination des dirigeants, investisseurs, évaluateurs et autres parties prenantes (info mémos, management présentations) (CS2.1).          -Propose un modèle de rapprochement des structures post-opération limitant les impacts comptables, juridiques et fiscaux. Propose un plan d'accompagnement afin de générer l'adhésion des parties prenantes à la nouvelle structure (CS2.2).          -Construit un plan d'action commercial identifiant les leviers de fidélisation (CS2.3) et les leviers de développement de son activité de consultant notamment par</p>	<p>étayées et font le lien entre le diagnostic, l'état de l'art et les études terrain. La planification de l'opération est cohérente avec les objectifs de l'opération. Les parties prenantes et leur rôle sont clairement identifiées. Les documents rédigés contiennent les informations attendues et respectent les codes du formalisme professionnel. Ils présentent des arguments de nature à convaincre de la pertinence de l'opération (CS2.1).          -Le modèle de rapprochement des structures présente les aspects comptables, juridiques et fiscaux. Il permet de minimiser les impacts sur les états financiers de la nouvelle structure. Le plan d'accompagnement présente des actions concrètes pour faire comprendre les enjeux de la nouvelle structure et optimiser son organisation. Il propose des points de suivis personnalisés en fonction de l'opération et du client et contribue à la fidélisation (CS2.2 et CS2.3).          -Le plan d'action commercial présente des objectifs SMART, il propose des leviers de fidélisation cohérents avec les profils clients et présente un plan de développement du réseau réaliste</p>
--	--	--	--

<p>services complémentaires à ses clients mais aussi à leurs filiales.</p> <p>Il développe également son portefeuille client en optimisant et mobilisant son réseau professionnel (conseils d'administration, directions générales, acteurs économiques et politiques etc.).</p> <p>-Enfin, il rend compte de la performance financière de son activité à sa Direction en analysant la rentabilité de chaque opération et la rentabilité globale de son portefeuille.</p>		<p>l'optimisation du réseau professionnel (CS2.4) et par la mise en place d'un tableau de bord de suivi de son activité (chiffres d'affaires et rentabilité des opérations) (CS2.5).</p> <p>Lors de la soutenance, le/la candidat(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Adopte une posture professionnelle. En tant qu'Expert en Stratégie Financière, il doit présenter et défendre, à l'aide d'un support de communication professionnel, sa méthodologie, le résultat de ses recherches et ses recommandations devant un jury placé en position de direction d'entreprise.</li> <li>-Prend du recul sur son travail et apporte un retour d'expérience au jury.</li> </ul>	<p>et déclinable. Le tableau de bord de suivi présente les résultats de façon claire et structurée, les indicateurs de performances choisis reflètent la situation du portefeuille (CS2.4 et CS 2.5).</p> <p>La soutenance orale montre les talents de synthèse, de pédagogie et de communication du/de la candidat(e) en situation de présentation devant un Comité de Direction.</p> <p>Les réponses au jury sont claires, synthétiques, argumentées et illustrées.</p> <p>Le candidat fait preuve d'une prise de recul et d'un esprit critique sur ses recommandations.</p>
---	--	---	--

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p><b>AS3.1 Réalisation d'analyses et d'études financières sur les marchés et les produits financiers</b></p> <p>-L'Expert en Stratégie Financière peut être sollicité dans le cadre de besoins d'analyses approfondies par des commanditaires tels que des directions d'entreprise, des banques, des opérateurs sur les marchés financiers ou des investisseurs. En effet, afin de prendre des décisions pertinentes, ces derniers ont besoins d'information sur les tendances actuelles et à venir, aussi bien au niveau macro-économique qu'en terme d'évolution des marchés financiers.</p> <p>-Ainsi, l'Expert en Stratégie Financière collecte un grand nombre de données (macro-économiques, financières, issues des marchés financiers, sociales et environnementales) puis les analyse en utilisant des modèles financiers établis ou en co-construisant des modèles d'analyse prédictive avec des data scientists ou data analysts. Cela lui permet de développer une vision prospective et de répondre aux demandes des commanditaires en leur fournissant des rapports synthétisant ses conclusions et recommandations.</p>	<p><b>CS3.1 Utiliser des modèles d'analyses existants ou co-construire des modèles prédictifs</b> avec des data-analysts et data-scientists afin de constater les tendances des marchés mais également d'avoir une vision prospective pour prévoir leurs impacts sur les dossiers traités (entreprises, produits financiers etc.).</p> <p><b>CS3.2 Rédiger des rapports d'analyses</b> à destination des commanditaires présentant les analyses, les conclusions et les recommandations, afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées dans différentes situations (investissements, évaluation de société, gestion de portefeuille, cession d'actifs etc.).</p>	<p>E7 – Mémoire de recherche appliquée réalisé individuellement avec soutenance orale :</p> <p>Le mémoire de recherche appliquée permet d'évaluer le candidat de manière individuelle dans sa capacité à analyser de manière synthétique et professionnelle une problématique d'entreprise en lien avec une stratégie de gestion des risques. Il rend compte des capacités du candidat en matière de rédaction, d'analyse, de synthèse et de recherche.</p> <p>Le mémoire portera sur une analyse de risques financiers et de crédit d'une entreprise.</p> <p>Le/la candidat(e) :</p> <p>-Analyse de façon approfondie le contexte d'activité d'une entreprise c'est-à-dire son environnement macro-économique et son marché et en donne une vision prospective. Pour cela, il collecte des données qualitatives et quantitatives</p>	<p>-Les données choisies sont fiables et pertinentes au regard de l'objectif de la note de conjoncture. Les modèles d'analyse utilisés sont pertinents, utilisés de façon adéquates et les données injectées sont correctes. Les résultats tirés des analyses sont justes et permettent d'alimenter la note de conjoncture (CS3.1).</p> <p>-La note de conjoncture respecte le formalisme professionnel. Elle met en avant les principales conclusions qui permettent d'avoir une vision précise de l'environnement macro-économique et financier et de comprendre les impacts sur l'entreprise afin de dégager une problématique (CS3.2).</p> <p>-La cartographie identifie les risques de façon exhaustive, leur impact et leur probabilité sont correctement jaugés. Les outils de modélisation des risques et les indicateurs de risques analysés sont choisis de façon adéquate par rapport au contexte de risque de l'entreprise. Ils sont utilisés</p>

<p><b>AS3.2 Analyse et gestion des risques financiers et de crédits</b></p> <p>-Grâce à ses compétences poussées en analyse de données financières, l'Expert en Stratégie Financière intervient également sur les notions de gestion du risque financier, dans les directions financières mais aussi les banques et les sociétés de gestion. Il conduit des analyses de risques (risques de marchés, risques de liquidité etc.) en les identifiant puis en les quantifiant par l'utilisation d'outils de modélisation (scénarios de tests de résistance). Il utilise et améliore les méthodologies de calcul afin de prendre en compte le contexte et la réglementation qui peut évoluer (règlementations bancaires, marchés financiers, BCE etc.).</p> <p>-Dans le contexte d'exercice de ses missions dans un établissement financier, il analyse les demandes de financement ou risques crédits afin d'évaluer la capacité de l'emprunteur à rembourser ses créances et donc le niveau de prise de risque de l'établissement. Il étudie les demandes de financement et en évalue les risques pour l'établissement. Il se prononce également sur les montages de financement et les garanties proposées afin d'éclairer les décisions des collaborateurs validant les engagements de l'établissement.</p>	<p><b>CS3.3 Identifier, contrôler et minimiser les risques liés aux activités financières d'une entreprise</b> dont les risques de marchés, les risques de crédit, de liquidité et opérationnels afin de préserver la solvabilité de l'entreprise, optimiser la performance financière et ajuster les mesures de gestion si nécessaire.</p> <p><b>CS3.4 Etudier les demandes de crédit et mettre en place des analyses par des techniques de scoring des clients et proposer des recommandations</b> afin de prendre des décisions sur le risque crédit dans le respect des obligations légales et des intérêts de l'établissement.</p>	<p>pertinentes dans différentes sources, puis utilise ou construit des modèles d'analyse de données (CS3.1). Synthétise ses conclusions sous format d'une note de conjoncture afin d'en retirer une vision actuelle ou prospective de l'environnement. Ces analyses lui permettent d'amener une problématique questionnant les risques auxquels est exposée l'entreprise (CS3.2).</p> <p>-Conçoit une cartographie des risques auxquels est confrontée l'entreprise, choisit des outils de modélisation des risques financiers ou de liquidité de l'entreprise (stress testing, value at risk etc.) afin de les quantifier (CS3.3). Utilise des outils de scoring pour analyser et quantifier les risques crédits (CS3.4).</p> <p>-Formalise des recommandations dans un dossier à destination des décisionnaires de l'établissement afin de minimiser les risques financiers et les impacts sur l'établissement (CS3.3 et CS3.4).</p> <p>Lors de la soutenance, le/la candidat(e) :</p> <p>-Adopte une posture professionnelle. En tant qu'Expert en Stratégie Financière, il doit présenter et défendre, à l'aide</p>	<p>correctement et permettent de calculer les indicateurs de risque (CS3.3 et CS3.4).</p> <p>-Les risques financiers sont présentés de façon claire. Les recommandations sont étayées et prennent en compte le contexte, la réglementation et les objectifs de l'établissement en termes de prise de risque. Elles sont marquées dans le temps et proposent des actions à court, moyen et long terme. Le plan d'action prend en compte la situation de l'organisation, les moyens mis à disposition, les contraintes réglementaires et s'inscrit dans une démarche d'optimisation de la gestion des risques financiers.</p> <p>Le dossier respecte le formalisme attendu (CS3.4).</p> <p>La soutenance orale montre les talents de synthèse, de pédagogie et de communication du/de la candidat(e) en situation de présentation devant un Comité de Direction.</p> <p>Les réponses au jury sont claires, synthétiques, argumentées et illustrées.</p> <p>Le candidat fait preuve d'une prise de recul et d'un esprit critique sur ses recommandations.</p>
---	---	---	--

		<p>d'un support de communication professionnel, sa méthodologie, le résultat de ses recherches et ses recommandations devant un jury placé en position de direction d'entreprise.</p> <p>-Prend du recul sur son travail et apporte un retour d'expérience au jury.</p>	
--	--	---	--

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle

<b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b> <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>REFERENTIEL D'ÉVALUATION</b> <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>
<p><b>AS4.1 Etude des marchés financiers et utilisation de modèles d'analyses</b></p> <p>-L'Expert en Stratégie Financière est amené à devoir gérer une grande variété de produits financiers complexes. Dans le cas d'une gestion de trésorerie d'entreprise, il doit maîtriser les techniques de placement sur les marchés financiers, mais il peut également exercer en salle des marchés ou au sein de sociétés de gestion et gérer les portefeuilles de ses clients. Afin d'être performant et réactif dans ses prises de décisions, il doit avoir une vision très complète du fonctionnement des marchés financiers et des acteurs, des innovations, des réglementations et des évolutions macroéconomiques pouvant les impacter, mais également des différents instruments financiers de la gestion active des actions, obligations ou produits dérivés ou de la gestion passive, tel que les exchange traded funds (ETF).</p> <p>-Pour cela, il surveille en temps réel les fluctuations des marchés financiers (actions, obligations, devises, matières premières) et les indicateurs économiques et il interprète les études et analyses fournies par les analystes financiers avec lesquels il travaille et utilise les modèles</p>	<p><b>CS4.1 Mettre en place une méthode de surveillance</b> des directives et régulations financières, des indicateurs macroéconomiques et des marchés financiers (actions, obligations, devises, matières premières) en utilisant les recommandations des analystes afin de prendre des décisions en lien avec la conjoncture et les réglementations.</p> <p><b>CS4.2 Détecter et anticiper les variations des marchés</b> par l'utilisation des modèles mathématiques financiers, de l'analyse graphique, de l'analyse fondamentale, réalisés par les analystes financiers afin d'être en mesure d'optimiser la prise de décisions d'investissement.</p>	<p>E7 – Mémoire de recherche appliquée réalisé individuellement avec soutenance orale :</p> <p>Le mémoire de recherche appliquée permet d'évaluer le candidat de manière individuelle dans sa capacité à analyser de manière synthétique et professionnelle une problématique d'entreprise en lien avec une stratégie de gestion de portefeuille financier. Il rend compte des capacités du candidat en matière de rédaction, d'analyse, de synthèse et de recherche.</p> <p>Le mémoire portera sur une analyse de risques financiers et de crédit d'une entreprise.</p> <p>Le/la candidat(e) :</p> <p>-Mène une analyse du contexte macro-économique, financier, réglementaire dans lequel il gère son portefeuille financier en utilisant des modèles établis. (CS4.1).</p>	<p>-les données choisies sont fiables et pertinentes au regard de l'objectif de l'analyse du contexte macro-économique, financier, réglementaire. Les modèles d'analyse utilisés sont pertinents, utilisés de façon adéquates et les données injectées sont correctes. Les données choisies pour l'analyse de l'évolution des marchés financiers sont pertinentes au regard de l'objectif de la note de synthèse. (CS4.1) Le choix des modèles d'analyse est justifié et correspond aux objectifs.</p> <p>Les résultats tirés des analyses sont justes et permettent d'alimenter la note de synthèse et d'identifier une problématique (CS4.2).</p> <p>-La méthodologie de l'étude est clairement présentée, les échantillons interrogés (interlocuteurs en interne et en externe, experts métiers ou partenaires potentiels) sont cohérents avec la méthodologie d'enquête. Les analyses des données collectées sont réalisées</p>

<p>d'analyse (modélisation financière, modèles prédictifs) qu'ils ont développé.</p> <p><b>AS4.2 Gestion de portefeuilles financiers</b>          -Ces données permettent à l'Expert en Stratégie Financière d'élaborer des stratégies de gestion de portefeuilles optimisées et répondant aux objectifs définis par ses clients investisseurs. Elles tiennent compte des objectifs de rendement et de tolérance au risque des investisseurs, tout en maîtrisant des stratégies de gestion active (trading, arbitrage) et passive (indexation, ETF).          -L'Expert en Stratégie Financière élabore ses portefeuilles financiers sélectionnant les actifs (obligations, fonds, actions etc.) qui le composeront, tout en cherchant à obtenir une répartition optimale pour répondre aux attentes de l'investisseur et réduire le risque. Il transmet ses instructions à une équipe en front office qui se charge de passer les ordres et d'exécuter les transactions. Il suit et analyse les performances de ses portefeuilles et fournit des rapports de performance à ses clients ou ses commanditaires.          -Il exerce toutes ces missions avec un comportement professionnel et éthique, aussi bien dans la relation avec les parties prenantes que dans la gestion des transactions et des données sensibles.</p>	<p><b>CS4.3 Construire et gérer des portefeuilles</b> : choix d'une stratégie de gestion, sélection des actifs, suivi des transactions, calculs des pertes et profits et ajustement des décisions en fonction des résultats obtenus afin d'atteindre les objectifs de rendement et de tolérance au risque définis par l'investisseur.</p> <p><b>CS4.4 Mettre en œuvre la gestion de portefeuille de façon éthique</b> en valorisant les investissements responsables, en communiquant de façon transparente avec les parties prenantes et en veillant à la gestion rigoureuse des données sensibles.</p>	<p>-Mène une analyse de l'évolution des marchés financiers sur lesquels il intervient dans la gestion de portefeuille en utilisant des modèles mathématiques, de l'analyse fondamentale ou de l'analyse graphique. Cela débouche sur la rédaction d'une note de synthèse amenant une problématique permettant de proposer des recommandations de stratégie de gestion de portefeuille sur les marchés financiers (CS4.2).          -Mène une étude qualitative et/ou quantitative pour identifier les principales stratégies de gestion à déployer dans le contexte, dans l'objectif d'apporter des éléments de réponse à la problématique. (CS4.3)          -Propose des recommandations à court, moyen et long terme pour améliorer la gestion des portefeuilles financiers en fonction du contexte et des profils de gestion des investisseurs, et valorisant les investissements responsables. Construit des scénarios en fonction des différentes hypothèses d'évolution du contexte économique et des marchés financiers. Propose une</p>	<p>et permettent de répondre à la problématique et de proposer des recommandations d'amélioration de la stratégie de gestion des portefeuilles financiers (CS4.3).          -Les recommandations stratégiques sont argumentées et étayées et font le lien entre la note de synthèse et les études terrain. Elles sont marquées dans le temps, incluent des recommandations à court, moyen et long terme et incluent la dimension responsable des investissements. Le plan d'action prend en compte la situation de l'organisation, les moyens mis à disposition, les contraintes réglementaires et s'inscrit dans une démarche d'optimisation de la stratégie de gestion. (CS4.3) Il comprend également un plan de communication avec les parties prenantes (investisseurs, front office, fonds etc.) qui met en avant la bonne gestion des données sensibles (CS4.4).</p> <p>La soutenance orale montre les talents de synthèse, de pédagogie et de communication du/de la candidat(e) en situation de présentation devant un Comité de Direction.</p>
---	--	---	---

		<p>méthodologie de suivi des résultats des portefeuilles financiers (CS4.3).</p> <p>-Propose une stratégie de communication à destination des parties prenantes (investisseurs, front office, fonds etc.) permettant de garantir une communication efficace et transparente mais également une gestion des données sensibles permettant la confiance des parties prenantes (CS4.4).</p> <p>Lors de la soutenance, le/la candidat(e) :</p> <p>-Adopte une posture professionnelle. En tant qu'Expert en Stratégie Financière, il doit présenter et défendre, à l'aide d'un support de communication professionnel, sa méthodologie, le résultat de ses recherches et ses recommandations devant un jury placé en position de direction d'entreprise.</p> <p>-Prend du recul sur son travail et apporte un retour d'expérience au jury.</p>	<p>Les réponses au jury sont claires, synthétiques, argumentées et illustrées.</p> <p>Le candidat fait preuve d'une prise de recul et d'un esprit critique sur ses recommandations.</p>
--	--	---	---

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle